

---

*Jean-Christophe LAGARDE*  
*Vice-Président de l'Assemblée Nationale*  
*Député de Bobigny-Drancy*  
*Maire de Drancy*

**Paris, le 16 novembre 2011**

*Nos réf : JCL/aln/228/11/11*

Monsieur le Président,

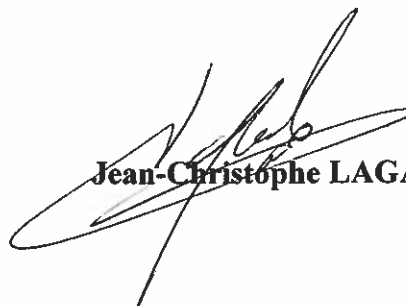
J'ai bien reçu votre courrier en date du 15 novembre concernant l'annonce de la hausse de la TVA applicable au monde du livre.

A cette occasion, je tiens à vous faire parvenir le texte de la question écrite que je viens d'adresser à Madame Valérie Pécresse, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'état.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous faire parvenir toute réponse qui me sera faite.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Jean-Christophe LAGARDE**

Monsieur Matthieu de Montchalin  
Président  
Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris

Question de **M. Lagarde Jean-Christophe**  
(Nouveau Centre - Seine-Saint-Denis)

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Madame la ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'état, sur la hausse de la TVA sur le livre. Le gouvernement a annoncé un relèvement à 7% du taux réduit de TVA sur le livre notamment. Le taux réduit de TVA applicable à ce bien devrait donc passer de 5.5% à 7% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette mesure a suscité une vive inquiétude chez les libraires. Bien qu'ils soient parfaitement conscients de la nécessité de redresser les finances publiques, les libraires estiment que cette augmentation intervient au plus mauvais moment sachant qu'ils représentent le commerce de détail le plus fragile économiquement. Cette nouvelle hausse entraînera la fermeture de centaines de libraires et une perte d'emplois conséquente. « Si les libraires devaient absorber sur leur marge la hausse de la TVA - ce qui est un risque très réel sur les millions de livres qu'ils ont en stock -, cela reviendrait à diminuer la valeur de leur stock de 1,5 % et à faire passer leur bénéfice de 0,3 % du CA en moyenne à - 0,2 % ! » selon le syndicat de la librairie française. C'est pourquoi, il lui demande si le gouvernement entend prendre des dispositions particulières pour soutenir cette filière.



**Jean-Christophe LAGARDE**